



Ruralité et santé



Entendez-vous dans les campagnes...

Rouget de Lisle!



Usuellement, on caractérise la ruralité par une densité de population relativement faible, un paysage à couverture végétale prépondérante ou encore une activité agricole relativement importante. La notion d'espace rural se révèle être, en réalité, plus complexe. Elle est, à cause de la mutation de l'urbain, en pleine mutation. Sa définition et sa nature même varient d'un pays à l'autre.

La ruralité connaît cependant de profonds changements qui lui sont propres. D'un côté, la tendance de l'urbanisation se poursuit au travers de la montée des métropoles régionales et des zones périurbaines, ce qui favorise le mouvement de désertification des campagnes. D'un autre côté, de nombreux bourgs ruraux se repeuplent et deviennent des lieux de vie et d'emploi dynamiques et attractifs.

Les moteurs économiques, culturels, politiques, démographiques, administratifs de la société se situent dans les villes. C'est pourquoi elles sont au sommet d'une hiérarchie qui guide le mode d'élaboration de concepts destinés à distinguer la ville de la campagne. Pour autant, la ruralité n'existe pas que dans cette opposition et a des caractéristiques propres, en particulier lorsqu'on l'aborde sous l'angle de la santé.

L'espace rural : contours et évolutions

Après la Seconde Guerre mondiale, l'INSEE s'est intéressé à la question des découpages territoriaux. Les unités urbaines étaient alors définies comme des ensembles d'habitations séparées d'une distance maximale de 200 mètres et comprenant au moins 2 000 habitants.

Avec le départ d'une partie de la population vers la campagne qui a donné naissance à l'espace périurbain, cette vision dichotomique entre rural et urbain s'est avérée trop simpliste.

Tenant compte de ces évolutions, l'INSEE a défini dans les années 60 les Zones de Peuplement Industriel ou Urbain (ZPIU). On distinguait ainsi parmi les communes rurales, celles que l'on considérait comme étant sous l'influence des villes, de celles appartenant au « rural profond ». Mais le développement rapide des déplacements domicile-travail – induit par la diffusion de l'automobile et l'amélioration des infrastructures routières – et la chute du nombre d'actifs vivant de l'agriculture font exploser le nombre de communes appartenant à des unités urbaines : de 9 000 en 1962, elles sont 28 500 en 1990 et englobent 96 % de la population française totale.

En 1996, l'INSEE a donc proposé le Zonage en Aires Urbaines (ZAU) : les pôles urbains doivent offrir au moins 5 000 emplois, et donc compter un minimum de 8 000 à 10 000 habitants et les communes périurbaines sont définies par une proportion élevée d'actifs (au moins 40 %).

Le territoire français se décompose donc en un espace à dominante urbaine et un espace à dominante rurale.

Une commune rurale est pour l'INSEE comme pour beaucoup d'autres organismes nationaux et internationaux, une commune n'appartenant pas à une unité urbaine qui est elle-même composée de communes urbaines. Les autres communes sont dites urbaines. Toutefois la nomenclature de l'INSEE distingue au sein de l'espace rural des pôles ruraux, les couronnes de ces pôles ruraux et enfin un tiers espace comprenant les communes n'étant pas classées dans ces deux sous-groupes. Le pôle rural compte 1 500 à 5 000 emplois, leur couronne se compose des communes dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural.

I · Officier et compositeur français.

Ce zonage n'a cependant pas encore été actualisé à la suite du recensement de 2006 et des suivants. Il semble d'ores et déjà plus que vraisemblable que le nombre de communes entrant dans la catégorie rurale de cette nomenclature se soit considérablement réduit et pourrait avoir presque totalement disparu. Il est d'ailleurs plausible que, de ce fait, la définition même de la ruralité en France soit appelée à être redéfinie.

Des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale peuvent néanmoins jouer localement un rôle important. Proposer un découpage supplémentaire semble donc nécessaire : le rural sous faible influence urbaine forme une auréole autour des espaces à dominante urbaine ; les pôles ruraux sont de petites unités urbaines offrant entre 2 000 et 5 000 emplois ; la périphérie des pôles ruraux est constituée des communes dont au moins 20% des actifs vont travailler quotidiennement dans les pôles ruraux ; enfin, le rural isolé représente plus d'un tiers du territoire et 10% de la population française.

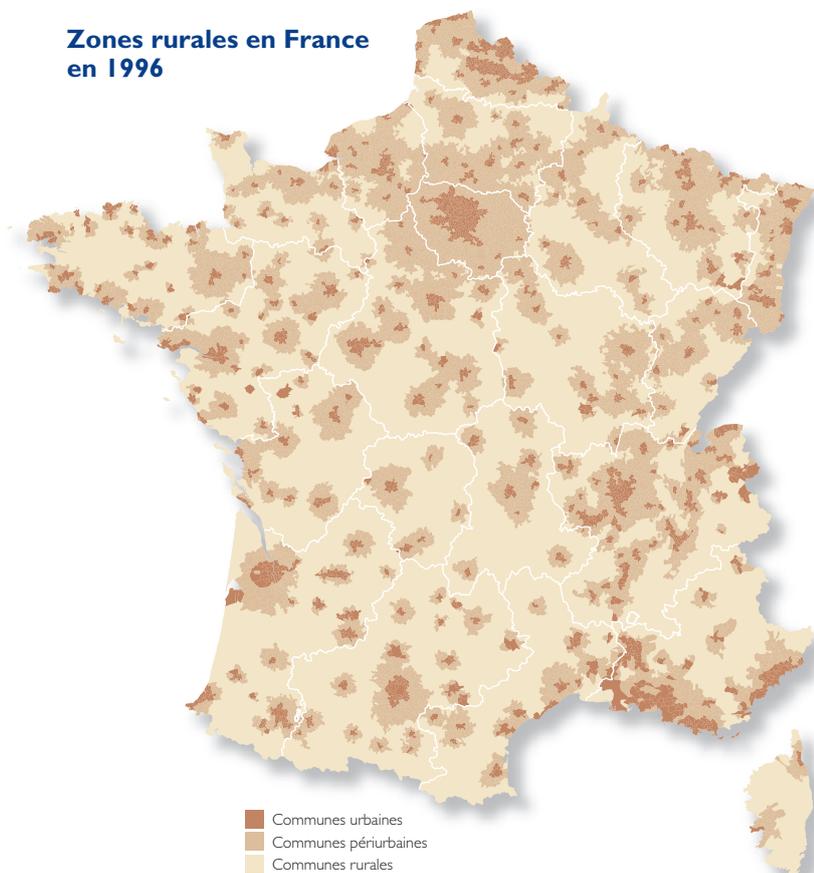
La méthode la plus courante au niveau international consiste à fixer une taille limite entre ville et campagne, limite qui varie d'un État à l'autre. Le seuil de 2 000 habitants est le plus utilisé. Il a été choisi dans des pays aussi différents que la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, Israël, l'Éthiopie ou encore Cuba. Celui de 2 500 habitants, assez fréquent, est utilisé au Mexique ou aux États-Unis. Le seuil des 5 000 habitants est retenu dans plusieurs pays d'Afrique ainsi qu'en Inde ou en Iran. La limite peut cependant monter jusqu'à 10 000 habitants (Sénégal, Jordanie, Portugal) et même à 50 000 au Japon, pour tomber à 1 000 habitants au Canada ou en Irlande et à 200 dans les pays scandinaves. Si chaque pays a certes sa particularité, il convient toutefois de ne pas confondre la notion de ruralité avec celle d'activité agricole.

Il convient de ne pas confondre la notion de ruralité avec celle d'activité agricole.

Car il est possible de généraliser certains changements ou certaines évolutions de l'espace rural français à ceux d'autres pays. En effet, les comportements des ruraux sont de plus en plus urbains et le regard des citoyens sur l'espace rural est devenu plus positif.

La carte «Zones rurales en France en 1996» ci-dessous montre la disparité et l'éparpillement des zones rurales en France. Cette situation contribue à l'isolement des zones rurales et de leur population.

Zones rurales en France en 1996



Source : IGN, INSEE. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Une perception en mouvement

L'image d'un monde rural replié sur lui-même, d'un mode de vie rural particulier et autonome n'est évidemment plus de mise.

L'image d'un monde rural replié sur lui-même, d'un mode de vie rural particulier et autonome n'est évidemment plus de mise. Les ruraux s'ouvrent sur la planète entière par l'intermédiaire de la télévision, d'internet. Les agriculteurs ont été soumis aux pressions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dont les décisions ont fortement contribué à l'inflexion de la Politique Agricole Commune vers une baisse des prix agricoles et un soutien direct aux agriculteurs. Les entreprises industrielles rurales sont désormais

soumises à une concurrence mondiale. 85% des ménages ruraux sont dotés d'une voiture, le réseau routier s'est étendu et amélioré, les liaisons ferroviaires sont devenues plus rapides. Les comportements spécifiquement ruraux n'existent plus vraiment : bien des ruraux sont de plus en plus urbains comme en témoignent la progression des départs en vacances et des voyages lointains, la multiplication de nouvelles associations locales, le rapprochement du vote des ruraux de celui des citadins. Les ruraux sont aujourd'hui fiers d'habiter la campagne, de bénéficier du calme, de la nature.

L'image négative que les citadins avaient traditionnellement de la campagne s'est inversée, pour devenir un symbole de milieux de vie sains, d'identité à défendre, de patrimoine à valoriser, de nature et de paysage à conserver, de calme et de sécurité à préserver.

L'image négative que les citadins avaient traditionnellement de la campagne s'est inversée.

La ruralité dans le monde

Évoquer les campagnes du monde dans leur ensemble reste difficile, tant la coupure entre pays développés et pays en voie de développement demeure essentielle. Par ailleurs les campagnes de l'Afrique saharienne et subsaharienne n'ont presque aucun point commun avec celles de l'Asie des moussons.

Environ 53% des habitants de la planète sont des ruraux, soit plus de 3,3 milliards d'individus. En valeur absolue, le chiffre s'accroît d'environ 15 millions par an, mais en valeur relative, la proportion ne cesse de diminuer.

Neuf ruraux sur dix vivent dans les pays en voie de développement où ils représentent souvent environ les deux tiers de la population.

Nombre de campagnes du Tiers-Monde sont encore des «réservoirs en hausse», «réservoirs» car une partie de l'excédent prend le chemin de la ville (exode rural) et lentement la proportion de ruraux tend à régresser. Cette population rurale est souvent agricole à plus de 80%.

Dans les pays développés, le nombre de ruraux n'a cessé de diminuer. Certaines campagnes perdent des habitants à la fois par accroissement naturel négatif et par exode rural. Cependant, depuis quelques décennies, en valeur absolue comme en valeur relative, la population rurale de la plupart de ces pays s'accroît à nouveau. Mais les ruraux ne représentent guère que le quart de la population totale et les agriculteurs sont très minoritaires face aux employés, ouvriers, cadres et retraités.

L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud rassemblent 70% des ruraux de la planète dont près de 25% vivent en Chine et presque autant en Inde.

La population rurale dans le monde est très inégalement répartie. En effet, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud rassemblent 70% des ruraux de la planète dont près de 25% vivent en Chine et presque autant en Inde. 16% vivent en Afrique et à peine 5% en Europe. Les taux les plus élevés se concentrent ainsi en Asie et en Afrique et les plus bas dans les pays neufs mis en valeur à partir du XIX^e siècle comme l'Australie ou l'Argentine et dans

les nations européennes les plus urbanisées comme le Royaume-Uni. En effet, les systèmes intensifs reposant avant tout sur un travail humain impliquent de fortes densités (riziculture d'Asie). En revanche, l'agriculture extensive fondée sur la mécanisation presque intégrale du travail nécessite peu de main-d'œuvre (grandes plaines des États-Unis, Australie et Argentine).

Après une longue phase de repli, la population rurale des pays développés a globalement tendance à s'accroître en valeur absolue comme en valeur relative. Depuis quelques décennies, dans la plupart de ces pays, la population des campagnes augmente à nouveau. C'est le cas par exemple, aux États-Unis, où l'on recensait 54 millions de ruraux en 1970, 56 en 1980, 60 en 1990. En France, la courbe s'est inversée depuis 1975. La population agricole continue pourtant à diminuer : ce sont donc des familles n'ayant aucun lien avec le travail de la terre qui s'y sont

53% des habitants de la planète sont des ruraux, soit plus de 3,3 milliards d'individus.

installées. Les vieux villages en voie d'abandon sont recolonisés par de nouveaux venus, les maisons anciennes sont restaurées, des lotissements d'allure très urbaine sont bâtis pour les accueillir. La société en est totalement transformée.

Alors que la population rurale a tendance à s'accroître, les villes-centres et leurs banlieues immédiates perdent des habitants.

Alors que la population rurale a tendance à s'accroître, les villes-centres et leurs banlieues immédiates perdent des habitants. Ce phénomène laisse supposer une inversion de tendance, au point que beaucoup d'observateurs parlent maintenant d'exode urbain et de « contre-urbanisation ». Périurbanisation n'est cependant pas synonyme de création d'emplois en milieu rural. Souvent, il ne s'agit que d'installations résidentielles entraînant

une poussée démographique. Toutefois, le processus de rénovation rurale ne se limite pas aux auréoles périphériques. Des espaces, éloignés des villes, enregistrent eux aussi un accroissement démographique. Ils sont attractifs, car ils offrent des emplois industriels ou tertiaires. De véritables processus de développement local, fondés sur des initiatives endogènes ou sur l'implantation d'activités issues des agglomérations urbaines, ont pris de l'ampleur depuis quelques décennies. La périurbanisation et le développement économique par l'industrie et le tourisme de certains secteurs ruraux éloignés des villes sont à l'origine d'une renaissance rurale et d'une recomposition de la société locale : les agriculteurs occupent progressivement une place minoritaire. Les comportements sociaux, politiques ou quotidiens, spécifiques ont tendance à disparaître au profit de la généralisation d'un mode de vie unique inspiré par la ville. Cependant, le mouvement est inégal. Certains espaces restent profondément agricoles. D'autres n'ont pas pu ou n'ont pas su diversifier leurs activités. Ces campagnes fragiles ne parviennent souvent pas à maintenir leur agriculture.

Dans le Tiers-Monde, l'agriculture reste souvent une activité fondamentale occupant la majeure partie de la population active et contribuant encore pour une bonne part au Produit National Brut (PNB) de chaque État.

Dans le Tiers-Monde, l'agriculture reste souvent une activité fondamentale occupant la majeure partie de la population active et contribuant encore pour une bonne part au Produit National Brut (PNB) de chaque État. L'agriculture des pays sous-développés offre quelques caractères communs. La paysannerie représente plus de 60% des actifs avec des pointes en Afrique noire et en Asie du Sud-Est (parfois plus de 80% de ruraux). En revanche, l'Amérique latine se distingue par des valeurs moindres. La petite exploitation paysanne de quelques hectares domine largement. Elle est destinée à assurer la subsistance de la famille. Les quatre cinquièmes des calories proviennent des céréales, des racines et des légumes secs. La faiblesse de l'élevage est à mettre en relation avec des faits culturels autant qu'avec l'impossibilité fréquente de réserver une partie des terres aux pâtures tant la pression démographique est forte.

Cependant, les campagnes du Tiers-Monde sont loin de présenter un visage uniforme. En fonction des milieux naturels et des civilisations, les modèles retenus sont très divers, depuis des espaces sans agriculture (cueillette, pêche, chasse), aux densités dérisoires, jusqu'à des systèmes agricoles perfectionnés susceptibles de nourrir des masses considérables (riziculture).

De toutes les impulsions majeures responsables des mutations des campagnes du Tiers-Monde, l'une des plus significatives est sans doute la pression démographique. Pour alléger la charge démographique, l'une des solutions les plus simples est de quitter temporairement ou définitivement le village. Ces déplacements, souvent anciens, ont pris depuis quelques décennies une ampleur sans précédent. Mais l'exode ne suffit pas à entraîner une diminution de la population. Les campagnes du Tiers-Monde se comportent encore comme des « réservoirs en hausse », ce qui ne signifie pas que le mouvement migratoire soit sans effet sur les structures démographiques. Le départ des forces vives pose à terme la question du dynamisme de ces agricultures, tandis que dans l'immédiat, lors des travaux de pointe, les bras viennent parfois à manquer. Il résulte de ces évolutions que la surmortalité rurale mondiale estimée par l'Organisation Mondiale de la Santé² est de 50% supérieure à celle de la ville. L'essentiel de ces états de santé médiocres se situe dans les pays en voie de développement mais bien des États, tels que le Canada, ont mis en place des programmes de lutte contre la surmortalité rurale et de vastes programmes de santé.

Quel est le visage de la ruralité en Europe ?

L'étude d'octobre 2006 « Mission ruralité en Europe » met parfaitement en évidence la structuration de la ruralité dans les pays d'Europe. Un constat s'impose quant à la stratification nationale, ministérielle. L'échelon local passe par les régions dont les compétences sont similaires sur le plan du développement ou de l'aménagement du territoire. Puis dans tous les pays émerge un niveau territorial local de mise en œuvre de projets.

2 - Organisation Mondiale de la Santé. Statistiques sanitaires mondiales 2006. www.who.int/entity/whosis/whostat2006_10highlights_fr.pdf.

Les pays observés accordent tous une importance évidente à l'espace rural et à sa population : ils y sont un sujet de préoccupation politique, même si c'est à des degrés divers. En Finlande, la question stratégique vise au maintien de la population en milieu rural. En Écosse, l'accent est mis sur la sauvegarde de l'environnement. Les pouvoirs publics espagnols, quant à eux, misent sur la structuration des secteurs agricoles et agro-alimentaires.

Les pays observés accordent tous une importance évidente à l'espace rural et à sa population : ils y sont un sujet de préoccupation politique.

En France, ce sont les Conseils généraux qui sont plus particulièrement concernés par le monde rural et qui en définissent des plans de développement. Il s'agit de maintien de la population, de développement économique. Le monde rural français est structuré autour des communes : communautés de communes ou pays à compétences définies. Ces groupements jouent aisément la carte du tourisme par la valorisation de leurs richesses patrimoniales ou naturelles.

On assiste à une dynamique démographique rurale. Celle-ci est positive dans plus d'un bassin sur deux dans les régions périphériques, frontalières ou littorales. En revanche, elle est négative dans plus d'une région sur deux dans les régions intérieures.

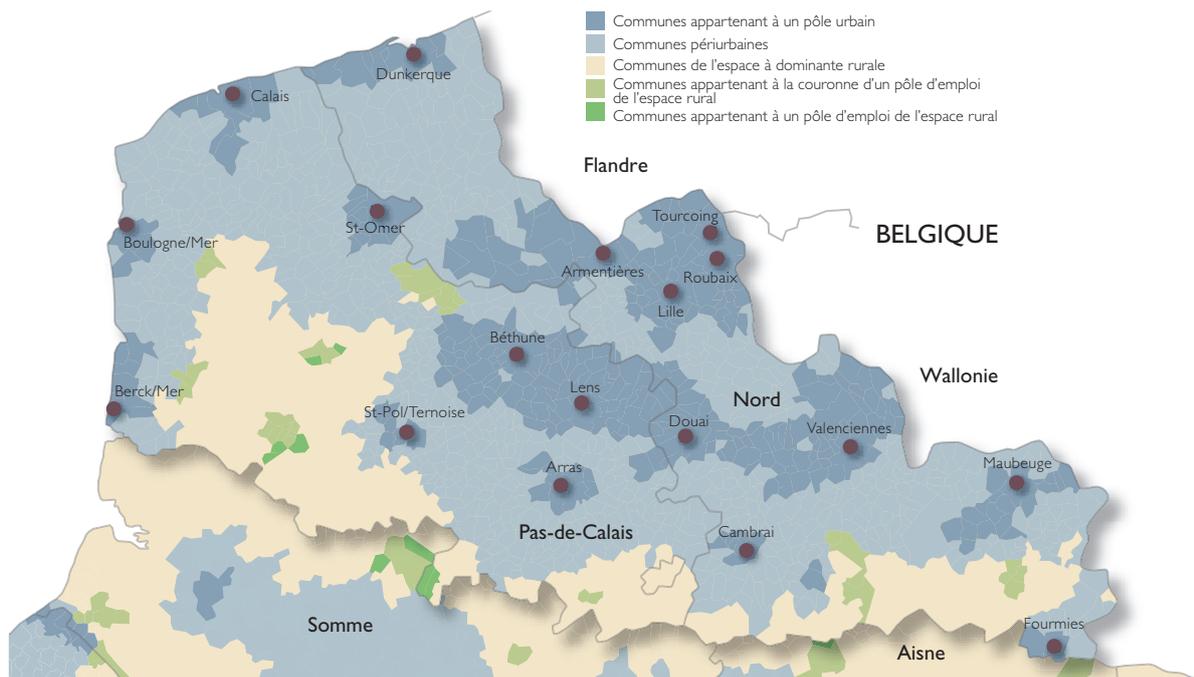
Comparatif socio-économique de six pays en Europe

	France	Royaume-Uni	Allemagne	Espagne	Autriche	Finlande
Population (M hb)	60,5	60	82,5	43	8,2	5,2
Espace rural en % du territoire	94	79	81	94	91	100
Population rurale au sein de la population nationale	71	30	43	65	77	100
Taux de chômage en zone rurale (%)	8,4	4,6	10,4	12,6	3,3	9
Agriculteurs de niveau bac ou de niveau analogue (%)	43,2	23,1	56,4	5,9	39,8	35,1

Source : Rapport mission ruralité en Europe. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Les jeunes sont plus présents dans les bassins de vie du nord de la France et autour des métropoles du sud (Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon). Les personnes âgées sont mieux représentées du Massif Central aux Pyrénées ainsi qu'en Bretagne intérieure et dans les Alpes du Sud.

Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural



Source : IGN, INSEE. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais. Février 2010.

Une réalité sociologique

Dans le rural isolé, le niveau de vie reste le plus faible. Les ménages pauvres y sont à 31 % agriculteurs.

Dans le *rural isolé*, le niveau de vie reste le plus faible. Les ménages pauvres y sont à 31 % agriculteurs et à 25 % ouvriers. La proportion de ménages pauvres est d'ailleurs plus élevée dans l'espace à dominante rurale qu'ailleurs (10% contre 6,6%), même si la pauvreté a reculé chez les agriculteurs et les personnes âgées durant ces dernières décennies.

La région Nord – Pas-de-Calais se situe en seconde position (tableau suivant) après l'Île-de-France du point de vue de l'importance de l'urbanisation ; en effet, elle ne compte que 5% de sa population résidant dans une commune de l'espace à dominante rurale. Les régions les plus urbaines sont très souvent des régions ayant une forte densité de population. En France, les régions les plus rurales sont le Limousin, le Poitou – Charentes ainsi que la Corse.

Le tableau « Démographie régionale Nord – Pas-de-Calais et dans les autres régions françaises » ci-dessous illustre deux constats : plus le pourcentage de ruralité de la région sera élevé, plus le taux de mortalité entre les recensements de 1999 et 2006 sera important, plus les taux de fécondité seront bas, et les indices de vieillissement élevés.

Démographie régionale Nord – Pas-de-Calais et dans les autres régions françaises

Région	Pop. résidant dans une commune de l'espace à dominante rurale (%)	Taux de mortalité annuel (1)	Taux de natalité annuel (1)	Taux de fécondité annuel (2)	Indice de vieillissement (3)	Indice de grand vieillissement (3)
Île-de-France	0,1	6,5	15,5	58,8	47,8	39,1
Nord – Pas-de-Calais	5,0	9,0	14,0	56,2	52,5	35,8
Alsace	6,8	7,9	12,6	50,1	60,4	33,9
Provence – Alpes Côte-d'Azur	8,7	9,8	11,9	51,2	80,5	41,7
Limousin	38,0	12,5	9,6	44,4	113,7	46,6
Poitou – Charentes	38,1	10,5	10,8	48,1	90,3	43,0
Corse	38,7	9,9	10,0	43,6	93,6	38,8

Source : INSEE - Recensement de la population (date de référence 01/01/2006), INSERM Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès - CépiDc, Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais. (1) Taux moyen entre 1999 et 2006 pour 1000 personnes. (2) Taux moyen entre 1999 et 2006 pour 1000 femmes de 15 à 49 ans. (3) En 2006.

On peut aussi montrer l'influence de la ruralité sur d'autres indicateurs, notamment sociaux. La part des ménages dont la personne référente appartient aux professions et catégories socioprofessionnelles favorisées est d'autant moins importante que la population est rurale ; par contre, la part des catégories socioprofessionnelles moyennes augmente. Les taux d'activité des hommes et des femmes restent plus ou moins stables ; par contre, le taux de chômage diminue. On constate également que la part des foyers non imposés augmente et que les familles constituées d'une femme seule avec enfant(s) diminuent.

Démographie régionale Nord – Pas-de-Calais et dans les autres régions françaises

Région	Pop. résidant dans une commune de l'espace à dominante rurale (%)	PCS défavorisées (%)	PCS moyennes (%)	PCS favorisées (%)	Taux d'activité des hommes (1)	Taux d'activité des femmes (1)	Taux de chômage (1)	Part des foyers non imposés (2)	Familles constituées d'une femme seule avec enfant(s) (%) (2)
Île-de-France	0,1	27,4	21,4	51,2	78,2	71,3	11,0	36,1	13,4
Nord Pas-de-Calais	5,0	46,7	20,1	33,2	73,9	60,1	14,8	53,4	12,5
Haute Normandie	10,6	45,3	20,6	34,1	75,8	66,4	11,8	46,1	10,7
Rhône – Alpes	14,2	37,2	22,5	40,3	76,8	68,1	9,5	43,8	10,4
Auvergne	34,9	41,1	28,2	30,7	74,9	66,8	9,7	50,2	9,6
Basse Normandie	35,1	42,4	27,2	30,4	75,4	67,1	10,4	50,0	9,3
Poitou Charentes	38,1	40,2	28,5	31,3	75,1	67,5	10,5	50,3	9,0

Source : INSEE - Recensement de la population (date de référence 01/01/2006). (1) De 15-64 ans en 2006. (2) En 2006.

Au niveau de la région Nord – Pas-de-Calais, on retrouve des zones d'emploi strictement urbaines comme les zones de Roubaix – Tourcoing ou encore Lille ; on en compte au total 8 sur 15, ce qui représente plus de 50% du territoire, d'où le fait que la région se situe en 2^e position au niveau national du point de vue de l'urbanisation. Ces zones d'emploi sont également plus peuplées en comparaison aux zones avec un pourcentage de ruralité, ce qu'on constate aussi pour la France entière. La zone d'emploi la plus rurale est la zone de Berck – Montreuil dont 40,6% de la population réside dans une commune de l'espace à dominante rurale. Comme au niveau national, on constate les mêmes tendances des indicateurs de santé face à la ruralité : les régions les plus rurales ont un taux de mortalité plus élevé, des taux de natalité et de fécondité plus faibles ainsi que des indices de vieillissement et de grand vieillissement également plus importants.

Démographie régionale par zone d'emploi du Nord – Pas-de-Calais

Nom	Pop. résidant dans une commune de l'espace à dominante rurale (%)	Taux de mortalité annuel (1)	Taux de natalité annuel (1)	Taux de fécondité annuel (2)	Indice de vieillissement (3)	Indice de grand vieillissement (3)
Roubaix – Tourcoing	0	7,9	15,7	62,4	42,4	37,4
Lille	0	7,5	15,0	54,7	45,9	36,9
Dunkerque	0	8,2	13,4	54,0	50,3	30,8
Flandre – Lys	0	9,4	13,1	55,0	55,3	35,8
Douaisis	0	9,8	13,6	56,1	56,8	34,6
Valenciennois	0	9,9	13,8	56,4	54,9	35,0
Lens – Hénin	0	9,8	14,0	57,4	54,8	34,8
Calaisis	0	8,4	14,8	59,2	45,4	34,9
Béthune – Bruay	4,8	10,5	13,0	54,4	60,1	38,2
Boulonnais	6,5	9,3	13,9	57,0	53,2	36,6
Saint – Omer	11,5	8,4	13,4	54,9	52,4	34,8
Sambre – Avesnois	14,5	9,6	13,3	56,0	55,5	35,3
Artois – Ternois	17,9	9,6	12,6	52,7	61,2	37,4
Cambrésis	26,0	10,4	13,1	56,2	63,8	34,1
Berck – Montreuil	40,6	10,9	12,6	54,8	72,5	37,0

Source : INSEE - Recensement de la population (date de référence 01/10/2006), INSERM Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès - CépiDc. Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.
 (1) Taux moyen entre 1999 et 2006 pour 1000 personnes. (2) Taux moyen entre 1999 et 2006 pour 1000 femmes de 15 à 49 ans. (3) En 2006.

On retrouve des conclusions similaires par rapport à l'influence de la ruralité sur les indicateurs sociaux entre la région Nord – Pas-de-Calais et la France entière. En effet, la part des ménages dont la personne référente appartient aux professions et catégories socioprofessionnelles favorisées est d'autant moins importante que la population est rurale. Pour les catégories socioprofessionnelles moyennes, c'est l'inverse. Les taux d'activité des hommes et des femmes restent aussi plus ou moins stables ; de même le taux de chômage a tendance à diminuer. Quant à la part des foyers non imposés, elle est d'autant plus faible qu'il y a de la ruralité. Enfin, il y a plus de familles constituées d'une seule femme avec enfant(s) dans les zones strictement urbaines.

Démographie régionale par zone d'emploi du Nord – Pas-de-Calais

Nom	Pop. résidant dans une commune de l'espace à dominante rurale (%)	PCS défavorisées (%)	PCS moyennes (%)	PCS favorisées (%)	Taux d'activité des hommes (1)	Taux d'activité des femmes (1)	Taux de chômage (1)	Part des foyers non imposés (2)	Familles constituées d'une femme seule avec enfant(s) (%) (2)
Roubaix – Tourcoing	0	46,1	19,2	34,7	74,7	63,1	16,7	52,1	14,7
Lille	0	34,0	20,0	46,0	72,7	64,0	12,8	45,8	13,6
Dunkerque	0	48,6	18,7	32,7	74,2	59,2	14,8	51,8	11,6
Flandre – Lys	0	46,1	22,6	31,3	76,5	64,9	9,6	49,9	8,8
Douais	0	50,4	17,6	32,0	74,4	58,2	15,4	55,5	11,6
Valenciennois	0	52,2	17,6	30,2	72,2	55,7	16,7	58,2	13,3
Lens – Hénin	0	57,8	17,0	25,2	72,8	54,1	18,9	61,4	13,5
Calais	0	48,2	22,5	29,3	75,3	59,0	16,7	55,3	12,4
Béthune – Bruay	4,8	51,4	19,4	29,2	74,5	57,8	14,4	56,4	10,6
Boulonnais	6,5	47,5	23,0	29,5	74,9	59,7	15,1	55,5	13,6
Saint-Omer	11,5	52,6	21,7	25,7	75,1	60,5	13,6	54,6	10,3
Sambre – Avesnois	14,5	51,6	20,8	27,5	72,8	55,4	17,6	58,3	13,4
Artois – Ternois	17,9	41,9	23,8	34,3	75,7	63,7	10,4	50,2	9,9
Cambrésis	26,0	51,0	21,3	27,7	76,5	63,0	14,6	54,4	10,7
Berck – Montreuil	40,6	43,7	29,1	27,2	73,2	60,5	12,2	53,4	10,1

Source : INSEE - Recensement de la population (date de référence 01/01/2006).
(1) De 15-64 ans en 2006. (2) En 2006.

Part de la population active en 2006 vivant en commune rurale (définition de 1996) par région

Région	Pop. résidant dans une commune de l'espace à dominante rurale (%)	Actifs travaillant en commune urbaine (%)		Actifs travaillant en commune rurale (%)	
		Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine	Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine
Île-de-France	0,1	0,8	99,2	0,0	0,0
Nord – Pas-de-Calais	5,0	2,1	93,6	3,0	1,2
Alsace	6,8	3,1	90,6	4,1	2,1
Provence – Alpes Côte-d'Azur	8,7	2,6	89,5	6,3	1,5
Basse-Normandie	35,1	8,9	59,6	24,8	6,7
Limousin	38,0	7,7	60,4	27,5	4,3
Poitou – Charentes	38,1	8,6	59,2	27,3	4,9
Corse	38,7	3,8	62,0	31,9	2,3

Source : INSEE - Recensement de la population (date de référence 01/01/2006).

Pour les régions fortement urbaines comme le Nord – Pas-de-Calais, les actifs travaillent pratiquement tous en commune urbaine. Pour les régions les plus rurales, plus de la moitié de la population habite en commune urbaine et y travaille et un peu plus d'un quart de la population domiciliée en commune rurale travaille en commune rurale.

On peut donc dire que les personnes en majorité se déplacent peu. On constate également qu'il y a très peu d'emplois en milieu rural dans les régions les plus urbaines.

Part des professionnels de santé domiciliés ou travaillant en aire rurale

Région	Pop. résidant dans une commune de l'espace à dominante rurale (%)	% médecins travaillant en comm. urbaine		% médecins travaillant en comm. rurale		% prof. de santé travaillant en comm. urbaine		% prof. de santé travaillant en comm. rurale		% médecins spécialistes travaillant en comm. urbaine		% médecins spécialistes travaillant en comm. rurale	
		Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine	Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine	Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine	Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine	Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine	Domiciliés en commune rurale	Domiciliés en commune urbaine
Île-de-France	0,1	99,8	0,2	0,0	0,0	99,5	0,5	0,0	0,0	99,8	0,2	0,0	0,0
Nord Pas-de-Calais	5,0	97,1	0,6	1,8	0,5	93,6	2,5	2,7	1,2	97,8	1,0	0,7	0,6
Alsace	6,8	94,9	1,0	2,9	1,1	91,9	2,6	3,8	1,7	96,6	0,6	1,8	1,0
Provence – Alpes Côte-d'Azur	8,7	94,8	1,3	3,3	0,6	91,5	2,4	4,9	1,1	96,3	1,4	1,8	0,5
Basse Normandie	35,1	79,4	3,7	12,5	4,3	67,5	9,1	18,4	4,9	85,0	5,3	5,8	3,9
Limousin	38,0	80,5	2,3	14,0	3,2	68,3	7,0	20,5	4,2	86,5	2,7	5,7	5,1
Poitou Charentes	38,1	73,8	4,6	18,8	2,7	67,2	8,4	20,6	3,8	80,5	7,1	9,2	3,1
Corse	38,7	71,5	4,4	21,9	2,1	71,9	4,4	21,8	1,8	79,8	6,1	11,6	2,5

Source : INSEE - Recensement de la population (date de référence 01/01/2006).

Que ce soit dans les régions fortement urbaines ou celles fortement rurales, la majorité des médecins généralistes travaille et est domiciliée en commune urbaine. Seuls 10 à 20% des médecins généralistes travaillent et sont domiciliés en commune rurale, mais seulement pour les régions les plus rurales. Quant aux médecins spécialistes, ils se situent plus fortement au niveau urbain, quelle que soit la région.

En revanche, sur la globalité des professions de santé, on constate une accentuation de la tendance constatée pour les médecins généralistes. Pour l'ensemble des professions de santé, 10% de plus travaillent en commune urbaine et sont domiciliés en commune rurale, ceci n'étant pas sans conséquence sur l'offre de soins rurale.

Seuls 10 à 20 % des médecins généralistes travaillent et sont domiciliés en commune rurale.

L'état de santé rural : un constat globalement négatif malgré les mutations du rural

Il est assez significatif qu'en France, bien que l'on évoque les campagnes lorsque celles-ci se vident de leurs professionnels de santé, l'état de santé moyen des populations rurales soit relativement méconnu et ait été peu prospecté. Paradoxalement l'une des actions publiques relevant de la santé, parmi les plus remarquables qui aient été menées, a été l'action de la mutualité agricole, la MSA³. Son action de service public a su s'adapter non seulement aux besoins spécifiques des agriculteurs mais a su se déployer afin d'apporter beaucoup de savoir-faire traitant au mieux les multiples questions auxquelles les territoires ruraux sont confrontés depuis huit ou neuf décennies.

En effet, contrairement à ce que le sens commun des Français pourrait le laisser croire, l'état de santé en milieu rural a été et reste sensiblement en retrait par rapport à celui de l'ensemble des Français. Ce constat dressé sur la base de la nomenclature INSEE de 1996 distinguant les communes rurales des autres, présente un portrait surprenant.

Par rapport à un indice 100 représentant la mortalité moyenne de la population française, la mortalité rurale atteint un indice 106 dépassant de près de huit points la mortalité des villes (98,2).

Mortalité par contexte géographique

	Type de communes (définition de 1996)	Mortalité (France = 100)	Mortalité prématurée (France = 100)
France métropolitaine	Urbain	98	99
	Pôle urbain	97	102
	Périurbain	101	89
	Rural	106	107
	Pôle rural	108	116
	Couronne pôle rural	98	89
	Rural autre	106	103

Source : INSERM CEPIDC, INSEE RGP 2006, Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

3 - La Mutualité sociale agricole regroupe toutes les fonctions habituelles de la Sécurité Sociale et celles d'une mutuelle. Elle ne relève pas de la tutelle du ministère des Affaires Sociales mais du ministère de l'Agriculture, 5 millions et demi de personnes bénéficient de ses prestations.

De plus, le constat de l'état de santé laisse entrevoir une nette hétérogénéité au sein des campagnes. Les pôles ruraux, ces *bourgs* comptant de 1 500 à 5 000 emplois en 1996 tout comme le reste de l'espace rural courant, sont les sièges de la surmortalité rurale, que celle-ci soit prématurée (avant 65 ans) ou non. En revanche, leurs couronnes en sont exemptes. Là, c'est bien une nette sous-mortalité qui s'observe. Elle peut être attribuée, *a priori*, à l'arrivée, à proximité des bourgs et non pas dans ceux-ci, d'une population jeune, active, mobile car possédant une ou deux voitures, ayant été attirée par le faible coût du foncier et des logements, la qualité perçue de l'environnement. Pour l'essentiel, la croissance démographique rurale s'est produite au cours des trente dernières années par l'arrivée massive mais disséminée de rurbains initiateurs involontaires de soldes migratoires très élevés. C'est la raison pour laquelle il est certain que dans les dix dernières années, bon nombre de pôles urbains et leurs couronnes ont tellement attiré de ces jeunes couples avec enfant(s), que désormais, ceux-ci accèdent au rang d'unités urbaines ayant franchi le seuil statistique des 5 000 emplois défini en 1996. Ainsi la question de la *désertification des zones rurales* doit être comprise à la lumière de cette évolution. Dans les années 1990/2000, une large part de la croissance démographique française s'est faite au profit des communes rurales jouxtant les agglomérations urbaines ou étant à la périphérie des bourgs tandis qu'un grand nombre de services spécialisés, privés mais aussi publics, les quittaient pour s'installer dans les agglomérations. Les professions de santé ont été bien sûr de celles-ci, avec les commerces, les structures d'enseignement, la Poste ou les gendarmeries. La totalité des services ont suivi les mêmes tendances à la concentration que ce que les commerces ont pu connaître avec la raréfaction des petits commerces de détails, de plus en plus supplantés par les supermarchés depuis les années 1960 et les hypermarchés peu de temps après, qui ont renforcé l'attractivité des agglomérations urbaines en s'implantant dans les espaces périurbains.

Aussi on pourra comprendre que dans les années 2000 à 2010, les communes et communautés de communes n'étant pas devenues véritablement urbaines en profitant de l'arrivée des rurbains, se composent du résidu non croissant d'un ensemble de communes rurales qui connut, lui, un très fort développement démographique. Or, pour que le maintien ou l'augmentation de population puisse être espéré, il faut, soit disposer le plus vite possible d'aménités de type urbain inférieur attirantes, soit attendre plus longtemps que l'expansion de l'espace urbain n'ait fini par toucher cette localité. C'est donc dans ce contexte de redistribution des cartes que les acteurs et les élus ruraux se sont retrouvés confrontés non seulement à la fermeture mais aussi au départ vers les villes de bien des services dont l'un des plus emblématiques est la santé. Faute de pharmacie ou de cabinet médical, il est bien difficile d'escompter gagner 100, 500, 1 000 ou 2 000 habitants en trois à cinq ans d'autant plus qu'aux limitations de la qualité de vie perçues par les habitants viennent s'ajouter les inquiétudes quant à l'éloignement de structures de soins fortement investies d'une image positive de la part des habitants, maternités ou hôpitaux locaux et parfois de fortes suspicions quant aux risques de *pertes de chances*, d'accroissement d'un risque vital potentiellement trop éloigné d'une prise en charge satisfaisante, d'une population qui est, qui plus est, plus âgée, plus isolée ou plus exposée à des risques d'accidents professionnels ou de transports. Ces différents points font d'ailleurs partie des objectifs principaux de la politique d'action de la Mutualité Sociale Agricole et de plus en plus de communautés de communes.

Variabilité de l'état de santé en milieu rural

Parmi les vingt-deux régions métropolitaines il est intéressant de constater que le schéma national moyen d'une surmortalité rurale marquée, par rapport à l'espace urbain, ne se retrouve bien marqué, il se confirme dans dix-huit d'entre elles. Cependant une faible différenciation discordante avec le schéma d'ensemble, c'est-à-dire une mortalité urbaine et une mortalité rurale très semblables, sont le fait de quatre régions, dont deux qui se situent tant à l'opposé sur la carte, l'une étant frontalière de l'Espagne, l'autre de la Belgique et du Royaume-Uni, qu'à des places qui semblent irrémédiablement inverses dans le classement des états de santé constatés en France, puisqu'il s'agit de Midi-Pyrénées et du Nord – Pas-de-Calais⁴. La première bénéficie de l'espérance de vie la plus longue depuis les années 1950 tandis que la seconde est confrontée à la dégradation de l'état de santé de sa population depuis l'immédiate après-guerre.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'analyse de la mortalité rurale est la quasi permanence au travers des régions de la surmortalité des *bourgs* ruraux. Celle-ci se manifeste très clairement en Aquitaine, en Basse et Haute-Normandie, en Champagne – Ardenne, en Corse, Lorraine, Picardie, Poitou – Charente et Provence – Alpes – Côte-d'Azur. Il est rare, presque exceptionnel, qu'un phénomène constaté à une échelle donnée se répète et se retrouve sur le même mode à une

4 - Les deux autres sont la Corse et la Franche-Comté.

autre échelle, dans ce cas une échelle supérieure⁵. Aussi il est probable qu'une discrimination territoriale sélective puisse jouer ou ait pu jouer dans les campagnes françaises dans les dix dernières années. Seules les périphéries, les couronnes des pôles ruraux des régions d'Alsace échappent à cette règle mais il se trouve que cette région se caractérise par un peuplement urbain, des relations villes/campagnes très spécifiques qui la distinguent profondément, sur ce plan, des autres régions françaises.

Le Nord – Pas-de-Calais, enfin, atteint avec la Picardie mais dans une moindre mesure toutefois pour cette dernière, les plus forts indices de mortalité pour ses pôles ruraux. Là, la surmortalité est de 34% supérieure à celle de la France, et de 48% de plus lorsqu'il s'agit des décès avant l'âge de 65 ans. Cette surmortalité se réitère dans les périphéries rurales, exception faite de la mortalité prématurée, pour atteindre enfin la valeur de la mortalité urbaine moyenne dans les autres communes rurales. L'une des particularités du Nord – Pas-de-Calais est bien d'avoir une surmortalité urbaine et rurale record qui atteint son paroxysme dans les bourgs, sans omettre bien sûr dans les agglomérations les plus exposées à la crise régionale engagée dès l'après-guerre.

5 - L'échelle géographique, d'une carte par exemple, étant un rapport de réduction (entre une distance terrestre et sa représentation sur une carte, plus ce rapport sera important 1/1 000 000, plus l'espace représenté sera vaste.

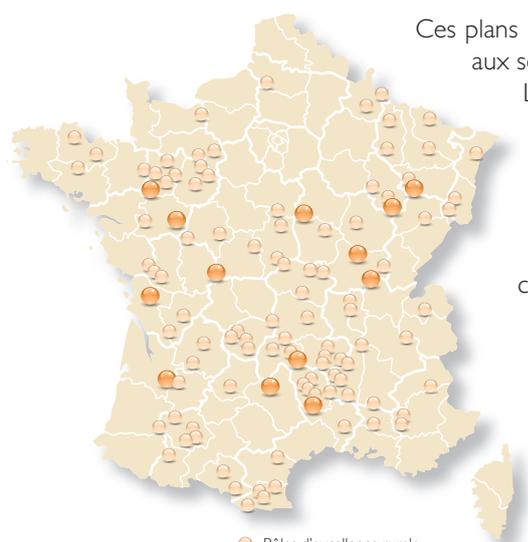
Mortalité par région et par contexte géographique

Région	Type de contexte (définition ZAU de 1996)	Mortalité (France = 100)	Mortalité prématurée (France = 100)	Région	Type de contexte (définition ZAU de 1996)	Mortalité (France = 100)	Mortalité prématurée (France = 100)
Alsace	Urbain	103	89	Île-de-France	Urbain	90	90
	Rural	113	98		Rural	139	138
	Pôle rural	113	100		Pôle rural	88	83
	Couronne pôle rural	118	108		Couronne pôle rural	141	142
	Rural autre	112	95		Rural autre		
Aquitaine	Urbain	94	94	Languedoc Roussillon	Urbain	96	98
	Rural	102	100		Rural	103	106
	Pôle rural	104	112		Pôle rural	106	121
	Couronne pôle rural	87	76		Couronne pôle rural	97	101
Auvergne	Rural autre	101	95	Rural autre	101	98	
	Urbain	101	104	Limousin	Urbain	93	92
	Rural	110	112		Rural	106	111
	Pôle rural	108	116		Pôle rural	102	121
Couronne pôle rural	108	83	Couronne pôle rural		97	99	
Basse-Normandie	Rural autre	111	112	Rural autre	107	109	
	Urbain	100	107	Lorraine	Urbain	111	106
	Rural	107	108		Rural	118	113
	Pôle rural	113	124		Pôle rural	121	122
Couronne pôle rural	95	83	Couronne pôle rural		110	97	
Bourgogne	Rural autre	105	104	Rural autre	117	109	
	Urbain	97	101	Midi – Pyrénées	Urbain	91	85
	Rural	108	116		Rural	98	92
	Pôle rural	107	125		Pôle rural	98	103
Couronne pôle rural	105	84	Couronne pôle rural		90	75	
Bretagne	Rural autre	109	115	Rural autre	98	89	
	Urbain	105	109	Nord Pas-de-Calais	Urbain	126	136
	Rural	115	116		Rural	129	135
	Pôle rural	116	121		Pôle rural	134	148
Couronne pôle rural	122	94	Couronne pôle rural		126	94	
Centre	Rural autre	115	115	Rural autre	126	128	
	Urbain	94	96	Pays de la Loire	Urbain	93	96
	Rural	105	113		Rural	101	101
	Pôle rural	102	113		Pôle rural	102	107
Couronne pôle rural	95	78	Couronne pôle rural		89	84	
Champagne Ardenne	Rural autre	107	114	Rural autre	100	99	
	Urbain	105	111	Picardie	Urbain	112	113
	Rural	114	113		Rural	123	128
	Pôle rural	122	135		Pôle rural	131	147
Couronne pôle rural	115	120	Couronne pôle rural		101	101	
Corse	Rural autre	111	105	Rural autre	121	121	
	Urbain	93	92	Poitou Charentes	Urbain	121	121
	Rural	95	95		Rural	102	102
	Pôle rural	115	110		Pôle rural	105	119
Couronne pôle rural	75	80	Couronne pôle rural		91	85	
Franche-Comté	Rural autre	92	92	Rural autre	101	98	
	Urbain	102	96	PACA	Urbain	95	96
	Rural	103	96		Rural	102	102
	Pôle rural	104	102		Pôle rural	102	111
Couronne pôle rural	106	107	Couronne pôle rural		98	98	
Haute-Normandie	Rural autre	102	94	Rural autre	101	98	
	Urbain	108	114	Rhône – Alpes	Urbain	91	84
	Rural	116	121		Rural	102	95
	Pôle rural	120	138		Pôle rural	102	101
Couronne pôle rural	97	107	Couronne pôle rural		88	82	
	Rural autre	114	115	Rural autre	102	93	

Source : INSERM CEPIDC, INSEE RGP 2006 – Traitement Ors Nord – Pas-de-Calais.

Maintenir l'accès aux services dans les campagnes : un enjeu d'actualité ?

L'investissement, voire le réinvestissement de l'espace rural, entraînent une série de conséquences qu'il ne faut pas sous-estimer. Les plans de développement menés au profit des espaces ruraux en sont une preuve tangible. À ce titre, la *Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale* – la DATAR – a été à l'initiative en 2005 de *pôles d'excellence rurale*, lancés dans le but de soutenir des projets innovants, créateurs d'emplois directs et indirects en milieu rural. Plusieurs d'entre eux portent sur la santé et les services de santé, de proximité essentiellement. Par ailleurs, un programme de financement de 250 maisons de santé dans les territoires ruraux vient d'être ouvert et attend des candidatures.



○ Pôles d'excellence rurale
● Pôles d'excellence rurale ayant une dimension « santé » en 2010

Ces plans passent par le maintien de la population, en confortant son accès aux services et aux transports : une politique volontariste.

La santé qui s'inscrit donc dans ce schéma, y prend une place tout à fait singulière : on observe ici et là de nombreux projets pour retenir les professionnels en place à défaut d'en attirer de nouveaux. Certes, si l'enjeu de la ruralité face à la santé tient en effet dans l'importance d'une offre en quantité, elle doit également intégrer la qualité et la continuité du parcours de santé.

Si l'enjeu de la ruralité face à la santé tient dans l'importance d'une offre en quantité, elle doit également intégrer la qualité et la continuité du parcours de santé.

3 idées clés :

- *Il ne faut pas confondre ruralité et activité agricole qui se sont disjointes après les années 1970.*
- *Après une phase de désertification, l'espace rural retrouve son attrait à la périphérie des zones périurbaines qui se développent au point d'absorber de plus en plus d'espaces ruraux.*
- *À l'échelle mondiale tout comme à l'échelle de la France et la majorité des régions, l'état de santé global des populations en milieu rural, constaté par les indicateurs de mortalité, est moins bon.*

Le lexique

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.
PNB : Produit National Brut.
ZAU : Zonage en Aires Urbaines.
ZPIU : Zones de Peuplement Industriel ou Urbain.

La bibliographie

- Berthod-Wumser M, Ollivier R, Raymond M. *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural* : tome I. Rapport IGAS N°RM2009-102P / CGAAER N°1883, 2009 ; 90 p.
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rurale durable*. Commissariat Général au Plan, 3 septembre 2003 ; 64 p.
- Diry JP. *Les espaces ruraux*. Paris : Armand Colin, 2008 ; 191 p.
- Labecque-Duchesneau M. Santé et Ruralité font bon ménage ! *Bulletin de santé publique*. Printemps 2007. Disponible sur : http://www.aspq.org/view_bulletins.php?id=52&article=2519
- Ministère de l'agriculture et de la pêche. *Rapport de mission Ruralité en Europe*. Paris : La documentation Française, 2006 ; 117 p.
- Organisation Mondiale de la Santé. *Statistiques sanitaires mondiales 2006*. Genève : OMS, 2006 ; 80 p.
- Renard J. *Les mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*. Paris : Armand Colin, 2005 ; 221 p.
- Ruralités : les campagnes entre terroirs et mondialisations. *Problèmes politiques et sociaux*. 2000 ; 842 : 80 p.
- *World development 2008: Agriculture for development*. Washington: The World Bank, 2007; 386 p.